

Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne

ECOLE  
élémentaire de  
Brioux-sur-  
Boutonne

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 15 juin 2021

• **Etaient présents :**

**ENSEIGNANTS :** Mesdames AUGER, GUERIT, TRIBOT  
POUSTAY, Monsieur MERCIER et Monsieur CHARLES Enseignants.

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :** Madame LEVASSEUR

**REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) :** Mme MENARD (élue  
référente de la commune de Brioux-sur-Boutonne)

**AUTRES (préciser titre et fonction) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme POUSTAY

**Absents excusés :** Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes  
COXON, (enseignante) VEZIEN (Maîtresse E), Mme GENTY

**Absents :** Mme RETUREAU (DDEN), Mme SAINTIER (Vice-présidente en charge de la  
politique scolaire communautaire), Mmes PRINTEMPS, BERGERON et BOCHE et M.  
TEILLOU (parents d'élèves)

L'ordre du jour sera le suivant :

- Le Projet d'Ecole : (*bilan des actions de l'année*)
- Les bilans financiers : (*moyens alloués, association, coopérative...*)
- Les instances de liaison : bilan des actions (*projets passerelle, liaison maternelle / élémentaire, liaison élémentaire / collège, conseil école / collège*)
- Le cadre de vie : (*Tous les problèmes liés aux locaux et à leur environnement immédiat, ...*)
- La sécurité :
- La vie scolaire :
- La préparation de la rentrée 2021-2022 : effectifs, départs et arrivées des enseignants, répartition envisagée ;
- Divers :

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**Le Projet d'Ecole :**

Dans le cadre de notre projet d'école, et en lien avec le thème de l'année « l'écologie et de l'environnement », les projets suivants ont été conduits :

- L'école élémentaire a trié les papiers tout au long de l'année. Les CM2 ont finalisé le projet en évacuant les papiers triés dans la Benne de collecte de l'APE. Cette

CHARLES Florent

09 71 27 51 32

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

12, avenue de Poitiers  
79170 Brioux-sur-Boutonne

action est une réussite, elle sera reconduite l'année prochaine.

- Des animations ont été proposées aux élèves de CP sur le thème de l'eau et des oiseaux, et aux élèves de CM2 sur la biodiversité, le compost et la préparation d'un jardin (plan, choix des plantes à mettre, dates de plantation et de récolte, ...) La dernière intervention a eu lieu le vendredi 28 mai.

Les élèves de CM2 ont apprécié les interventions concernant le jardin sans produits phytosanitaires. Malheureusement, les plantations ont été faites juste avant les 3 semaines d'interruption (confinement + vacances) et n'ont donc pas pu être arrosées comme il se doit. Seules les pommes de terre ont poussé correctement. Nous avons pu en faire un bilan et se rendre compte qu'avoir un jardin demande du travail, de l'entretien régulier et de la patience.

A la suite de ces animations, des documents de travail ont été remis aux enseignants afin qu'ils puissent réinvestir le travail effectué l'an prochain.

- Les élèves de CM2 ont bénéficié d'animations du SIEDS, sur les différentes énergies. La dernière intervention, traitant des panneaux solaires, a eu lieu le vendredi 04 juin. Les élèves ont pu créer des réseaux solaires. Ils étaient très intéressés.

Toujours en lien avec le Projet d'école, des projets liés au théâtre ont également été menés :

- Accompagnés par la compagnie « La Chaloupe », chaque classe de CM a écrit une pièce de théâtre sur le thème de l'écologie. Les rôles ont été distribués en accord avec les élèves. Les élèves de CP, de CP/CE1 et de CE2 ont créé des pièces de théâtre sur la base d'albums existants. La mise en scène a été assurée par la compagnie « La Chaloupe »

Les représentations théâtrales prévues à la « Boutonnaise » ne pouvant se faire en raison des protocoles sanitaires de l'Education Nationale, nous avons eu l'autorisation de faire les représentations en extérieur, sur le parc derrière l'école, toujours les 22 et 24 juin 2021.

- Dans le cadre de notre projet « l'enfant et le théâtre » et en association avec Scènes Nomades, toutes les classes ont pu voir une représentation du spectacle « Caprices » de la compagnie La Sauvage le jeudi 10 juin, à la salle des fêtes de Paizay-le-Tord.

Pour finir, les classes de CP et de CP/CE1 ont pu bénéficier de créneaux piscine courant décembre et janvier. Or, de nombreuses séances avaient dû être annulées en raison des conditions sanitaires. Il a donc été proposé à quelques classes des séances supplémentaires, en juin, à la piscine de Brioux.

#### **Bilan financier :**

- **Comité d'Action Educatif :** Depuis le dernier point financier du mois de mars 2021, nous avons reçu un chèque de 6 044,09 euros pour le remboursement de l'acompte que nous avons versé l'année dernière pour le séjour au ski qui avait été annulé.

Le CAE a pris en charge l'intégralité du financement des représentations de « Caprices » soient 600 euros.

222,50€ ont aussi été dépensés dans du matériel pédagogique.

Sur l'année 2020-2021, le CAE a fait une action (les photos de classe) qui a rapporté 539,50 €.

Les dépenses totales (matériel pédagogique, représentations théâtrales, frais divers assurance, ...) s'élèvent à 1 062,74€. Le CAE fini l'année débiteur de 523,24€

- **Communauté de communes Mellois en Poitou :** Le budget restant de l'année en cours est dévolu à l'achat des fournitures et des manuels scolaires de l'année prochaine, au financement des interventions de la compagnie « la chaloupe », ainsi qu'au paiement du transport jusqu'à Paizay-le-Tord, pour les représentations de « Caprices ».

Le dernier point sur la dotation de la communauté de communes Mellois en Poitou ne nous a, à ce jour, pas été communiqué.

#### **Les instances de liaison :**

- Toutes les rencontres CM2-6ième ont été annulées. Seul le projet anglais a pu être maintenu, mais a pris une autre forme : les élèves ont reçu les invitations des sixièmes, qu'ils ont complétées et renvoyées.

- Le dernier Conseil Ecole-Collège de l'année se tiendra le jeudi 24 juin 2021. Les visites et inscriptions au collège des futurs 6<sup>e</sup> sont organisées les 22 et 24 juin 2021, après l'école.

### **Le Cadre de Vie : Travaux à prévoir**

- L'équipe réitère sa demande de réparation de la fenêtre de la salle des maîtres qui ne s'ouvre pas et ne nous permet pas d'aérer la pièce de manière efficace, comme le préconise le protocole sanitaire.

- La demande de végétalisation des cours a reçu une réponse favorable. Les plans restent à faire par les enseignants.

### **La vie scolaire :**

#### **- Préparation de la rentrée 2021-2022 :**

Les effectifs prévus à la rentrée sont les suivants : 22 CP, 28 CE1, 17 CE2, 25 CM1, 29 CM2 pour un total de 120 élèves.

Trois enseignants quittent l'école : Mme GUERIT, Mme TRIBOT et M. MERCIER.

La répartition définitive des élèves sera décidée en conseil des maîtres jeudi 17 juin, avec les enseignants nouvellement nommés sur l'école : Mme AUDOUX, Mme PERRET et M. LECLERC. Toutefois, l'équipe a déjà réfléchi à une proposition qui, si elle est retenue, pourrait être la suivante :

CP : 22 Mme AUGER

CE1 : 22 Mme .....

CE1 / CE2 : 6 + 16 = 22 Mme .....

Maitre supplémentaire : M LECLERC

CM1 : 25 Mme POUSTAY

CM2 : 29 M. CHARLES et M./Mme.....

#### **- Sécurité :**

Nous avons réalisé un exercice de confinement qui s'est très bien déroulé, dans le calme et rapidement. Chaque enseignant a joué son rôle conformément au PPMS.

Les exercices « Intrusion » et « incendie » ont été réalisés par toutes les classes, mais à des moments différents, afin de respecter le protocole sanitaire.

Nous sommes toujours en attente du renouvellement des 5 cornes de brume pour les alertes intrusion, dont nous avons transmis la demande à la Communauté de Communes Mellois en Poitou lors du dernier conseil d'école.

### **Questions diverses :**

Mme Ménard nous interpelle au sujet d'un questionnaire que la Communauté de Communes devrait faire parvenir aux équipes enseignantes et aux parents, concernant un choix à faire pour la semaine de 4 jours ou de 4,5 jours. L'équipe municipale juge ce questionnaire très orienté, laissant peu de place au libre choix des parents et enseignants et espère que le vote de cette décision reviendra aux conseils d'écoles, comme prévu initialement.

La mairie de Brioux-sur-Boutonne demande à la Communauté de Communes Mellois en Poitou la mise à disposition d'un ALGECO afin d'accueillir les élèves de la garderie dans de meilleures conditions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h15.

À Brioux-sur-Boutonne, le 15 juin 2021.

Le Secrétaire de séance  
Mme Christine POUSTAY

Le Directeur  
CHARLES Florent